

ACTION URGENTE

UNE MILITANTE DES DROITS HUMAINS RISQUE LA TORTURE

Shadi Sadr, militante des droits humains, a été enlevée le 17 juillet à Téhéran par des hommes qui semblent faire partie des forces de sécurité. Elle a très probablement été arrêtée en raison de ses activités de défense des droits humains à la suite de l'élection présidentielle controversée. Elle risque d'être torturée. Il s'agit d'une prisonnière d'opinion.

Shadi Sadr, avocate et journaliste, marchait avec un groupe de militantes des droits des femmes sur une route de Téhéran lorsque des hommes en civil l'ont empoignée et ont tenté de la faire entrer de force dans une voiture. Elle a perdu son foulard et son manteau en se débattant mais a réussi à s'échapper brièvement. Néanmoins, les hommes l'ont vite rattrapée et l'ont frappée à coups de matraque, avant de l'emmener à bord de leur voiture.

Shadi Sadr et ce groupe de femmes se rendaient à l'université de Téhéran afin d'assister à la première prière du vendredi organisée depuis le scrutin présidentiel controversé, dirigée par l'ancien président Ali Akbar Rafsanjani.

Shadi Sadr est l'avocate d'une autre militante des droits humains, Shiva Nazar Ahari, bloggeuse et journaliste membre du Comité des reporters des droits humains, qui a été arrêtée chez elle à Téhéran le 14 juin, peu après l'élection présidentielle, par des agents des forces de sécurité qui ont perquisitionné son domicile et saisi certains de ses effets personnels. Amnesty International pense que cette dernière est actuellement détenue à la section 209 de la prison d'Evin, à Téhéran, où Shadi Sadr n'avait pas encore été autorisée à lui rendre visite.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités de libérer Shadi Sadr immédiatement et sans condition, car il s'agit d'une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour avoir mené des activités en faveur des droits humains et exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- exhortez-les à révéler immédiatement le lieu où cette femme est détenue, et demandez-leur de veiller à ce qu'elle soit autorisée sans délai à entrer en contact avec ses proches et avec un avocat de son choix, ainsi qu'à recevoir tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin ;
- engagez-les à prendre les mesures nécessaires pour qu'elle soit protégée contre toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements ;
- appelez-les à cesser de restreindre illégalement les libertés d'expression, d'association et de réunion en Iran.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 AOÛT 2009 À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of
Shahid Keshvar Doust Street, Tehran,
République islamique d'Iran

Courriers électroniques : par

l'intermédiaire de son site Internet :

<http://www.leader.ir/langs/en/index.php?p=letter> (en anglais)
<http://www.leader.ir/langs/fa/index.php?p=letter>
(en persan)

(en persan)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh
(Office of the Head of the Judiciary)
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of
Serah-e Jomhouri, Tehran
1316814737, République islamique
d'Iran

Courriers électroniques :

shahroudi@dadgostary-tehran.ir
(dans le champ réservé à l'objet,
veuillez écrire : « *FAO Ayatollah
Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

Iranian Bar Association
No. 3, Zagros St.,
Argentina Sq.,
Tehran,

République islamique d'Iran

Fax : +98 21 8771340

ou +98 21 888 6425 / 26

Courriers électroniques :

tamas@iranbar.org
ou mail@iranbar.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE MILITANTE DES DROITS HUMAINS RISQUE LA TORTURE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Shadi Sadr, avocate et journaliste, était directrice de Raahi, un centre de conseil juridique destiné aux femmes, jusqu'à sa fermeture en mars 2007. Elle a fondé *Zanan-e Iran* (« Femmes d'Iran »), le premier site Internet consacré au travail des féministes iraniennes, et elle a rédigé de nombreux articles relatifs aux femmes iraniennes et aux droits que leur confère la loi. Elle a représenté plusieurs militantes et journalistes, ainsi que des femmes condamnées à mort, dont la peine a été annulée à la suite de son action. Elle a également participé à la campagne « *Stop Stoning Forever* » (voir le site www.meydaan.com). Shadi Sadr a déjà été arrêtée le 4 mars 2007 au cours d'une manifestation organisée à l'occasion du procès de cinq militantes des droits des femmes à Téhéran (voir l'AU 52/07, MDE 13/021/2007, 5 mars 2007, et ses mises à jour : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/021/2007/fr>).

Au cours des jours qui ont suivi l'annonce, le 13 juin, de la victoire du président Ahmadinejad à l'élection présidentielle qui s'était tenue la veille, victoire que contestent des centaines de milliers d'Iraniens, les autorités ont imposé des restrictions draconiennes de la liberté d'expression, d'association et de réunion. De nombreux membres des forces de sécurité, y compris des *bassidji* (miliciens volontaires), ont été envoyés dans les rues. Les communications sont fréquemment interrompues. Des journaux et magazines iraniens ont reçu l'interdiction de publier des informations au sujet des troubles qui agitent l'ensemble du pays depuis l'annonce du résultat. Les journalistes travaillant pour des médias étrangers ne sont pas autorisés à circuler dans les rues, leurs visas n'ont pas été renouvelés et certains journalistes étrangers ont été arrêtés ou expulsés du territoire.

Selon des déclarations de hauts responsables recueillies par Amnesty International, plus de 2 000 personnes ont été arrêtées depuis le 12 juin par la police et les *bassidji* à travers le pays, au cours de manifestations ou après celles-ci. Parmi elles figurent notamment des personnalités politiques de premier plan proches des candidats à l'élection présidentielle Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karroubi ou de l'ancien président Mohammad Khatami, qui a soutenu la candidature de Mir Hossein Moussavi. Certains défenseurs des droits humains, ainsi que des journalistes, ont été arrêtés. Le 16 juin, Abdolfattah Soltani, avocat et défenseur des droits humains, a également été arrêté et placé en détention (voir l'AU 160/09, MDE 13/059/2009, 19 juin 2009, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/059/2009/fr>). Le journaliste Issa Saharkhiz a été arrêté le 4 juillet et conduit dans un lieu inconnu (voir l'AU 181/09, MDE 13/067/2009, 6 juillet 2009, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/067/2009/fr>).

Le 17 juillet, l'ancien président Ali Akbar Rafsanjani a dirigé à l'université de Téhéran la première prière du vendredi depuis l'élection présidentielle controversée et appelé à la libération des Iraniens arrêtés au cours de manifestations ou à la suite de celles-ci. Plusieurs milliers de sympathisants de l'opposition se sont rassemblés dans les rues entourant l'université et ont interrompu son sermon par des slogans de soutien au candidat à l'élection présidentielle Mir Hossein Moussavi. Des policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes afin de les disperser, et plusieurs personnes ont été arrêtées.

AU 193/09, MDE 13/076/2009, 17 juillet 2009